



Veille et vigilance : l'ACAT comme un veilleur

Le mot latin « *vigilia* » a donné à la fois à « veille » et à « vigilance ». A l'ACAT, veille et vigilance sont liées et interactives.

Veiller ? Le prophète Ezéchiel se voit confier la mission de veilleur (Ez 3, 17-18). Il sera chargé d'alerter le peuple des maux qui le guettent. Cette image biblique souligne le devoir de vigilance des hommes sur les fléaux qui les menacent, mais appelle aussi à la confiance en la grâce de Dieu que l'on ne supplie pas en vain. C'est à la manière des prophètes que les chrétiens doivent veiller.

La vigilance ? L'ACAT anticipe les situations, cherche à prévenir la torture, dénonce les traitements inhumains. Cette vigilance de l'ACAT s'exerce en France, mais touche aussi le suivi des actions en faveur des victimes, le refus de l'impunité pour les coupables, la signature des conventions internationales de prévention de la torture. Comme d'autres exercent une veille technologique, l'ACAT exerce une veille anti-torture.

Etre veilleur ? C'est rester vigilant par la prière et l'action pour qu'adviennent « un ciel nouveau et une terre nouvelle » (Ap 21, 1), débarrassés de toute forme de torture, où « il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni souffrance » (Ap 21, 4). C'est veiller à ce que les victimes de la torture soient sauvées et c'est veiller pour elles en priant. Car Dieu, veilleur infatigable, accompagne les hommes aux jours les plus sombres et ne s'absente jamais de l'histoire.